

Pôle Ville Animatrice  
Service Gestion des Salles Municipales  
et des Structures Sportives  
FH/ED

N° 20240251

Le Maire de la Ville de Lambersart,

Vu les articles L 2122.22 et L 2122.23 du Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu la délibération du Conseil Municipal du 30 mars 2023, donnant à Monsieur le Maire les délégations prévues par lesdits articles, et étendant ces dispositions aux élus bénéficiant d'une délégation et dans le cadre de celle-ci,

Vu l'arrêté n° 2023P00203 du 31 mars 2023, donnant délégation à Monsieur Thomas HUBERT, Adjoint au Maire,

Considérant la nécessité de régler par une convention les modalités d'utilisation de salles de sports louées par la Ville pour des activités régulières.

### DECIDE

**ARTICLE 1** : de ratifier la convention passée avec l'Institution Sainte Odile, 244 avenue de Dunkerque à Lambersart (59130), représentée par Monsieur DEPRECO, pour la location de la salle de sports de l'établissement scolaire à la Ville, pour la période du lundi 2 septembre 2024 au vendredi 4 juillet 2025 .

**ARTICLE 2** : La dépense correspondante d'un montant de 14,00 €/heure sera imputée sur le budget de la Ville (nature n° 6132 et fonction n° 321).

**ARTICLE 3** : Monsieur Nicolas VANDENBUSSCHE, Directeur Général des Services, et le Service de Gestion Comptable de Lille, sont chargés, chacun en ce qui le concerne de l'exécution de la présente décision.

Fait à Lambersart, le 24 SEPT 2024



Pour le Maire  
L'Adjoint Délégué

  
Thomas HUBERT

## Bordereau d'acquittement de transaction

Collectivité : Lambersart  
Utilisateur : PASTELL Plateforme

### Paramètres de la transaction :

Numéro de l'acte :	D20240251
Objet :	Convention passée avec l'Institution Sainte Odile, pour la location de la salle de sports de l'établissement scolaire à la Ville pour la période du 2 septembre 2024
Type de transaction :	Transmission d'actes
Date de la décision :	2024-09-24 00:00:00+02
Nature de l'acte :	Contrats, conventions et avenants
Documents papiers complémentaires :	NON
Classification matières/sous-matières :	3.5 - Autres actes de gestion du domaine public
Identifiant unique :	059-215903287-20240924-D20240251-CC
URL d'archivage :	Non définie
Notification :	Non notifiée

### Fichiers contenus dans l'archive :

Fichier	Type	Taille
<b>Enveloppe métier</b> Nom métier : 059-215903287-20240924-D20240251-CC-1-1_0.xml	text/xml	1.1 Ko
<b>Document principal (Document contractuel)</b> Nom original : D20240251.pdf Nom métier : 99_DC-059-215903287-20240924-D20240251-CC-1-1_1.pdf	application/pdf	257.1 Ko
<b>Document principal (Document contractuel)</b> Nom original : D20240251 Convention Saint Odile.pdf Nom métier : 99_DC-059-215903287-20240924-D20240251-CC-1-1_2.pdf	application/pdf	173.2 Ko

### Cycle de vie de la transaction :

Etat	Date	Message
Posté	24 septembre 2024 à 09h37min01s	Dépôt initial
En attente de transmission	24 septembre 2024 à 09h37min17s	Accepté par le TdT : validation OK
Transmis	24 septembre 2024 à 09h37min22s	Transmis au MI
Acquittement reçu	24 septembre 2024 à 09h37min28s	Reçu par le MI le 2024-09-24